

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 13128 Numéro SIREN : 490 793 122 Nom ou dénomination : 30 : 70 AGENCY
--

Ce dépôt a été enregistré le 10/07/2023 sous le numéro de dépôt 47528



RSM PARIS
26, rue Cambacères
75008 PARIS
FRANCE
www.rsmfrance.fr

Comptes annuels

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

EURL 30 : 70 AGENCY

58 rue Charlot
75003 PARIS
SIRET 49079312200022



Benjamin Benferris

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes au capital de 17.390.000 €, inscrite au bureau de l'Ordre de la région Paris Ile-de-France et membre de la compagnie régionale de Paris.RCS Paris 792 111 783.

RSM Paris est membre du réseau RSM et exerce ses activités sous le nom RSM. RSM est le nom commercial utilisé par les membres du réseau RSM. Chaque membre du réseau RSM est un cabinet indépendant d'audit, expertise comptable et conseil qui exerce en son nom.

Le réseau RSM n'est pas une entité juridique à part entière.

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	4 000	4 000		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	24 847	14 915	9 932	12 417
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	221 846	90 436	131 411	160 868
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	28 633		28 633	23 750
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	279 327	109 351	169 976	197 035
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				3 497
Autres créances	222 634		222 634	276 347
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	32 767		32 767	32 750
Disponibilités	1 884 086		1 884 086	1 856 762
Charges constatées d'avance (3)	40 154		40 154	1 347
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 179 641		2 179 641	2 170 703
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 458 968	109 351	2 349 617	2 367 738
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 000	2 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	200	200
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 246 867	1 548 976
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	688 538	197 891
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 937 605	1 749 067
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	97	434
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 168	9 323
Dettes fiscales et sociales	407 747	608 914
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	412 012	618 671
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 349 617	2 367 738
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	412 012	618 671
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation (I)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)		1 729 117	1 729 117	981 049
Chiffre d'affaires net		1 729 117	1 729 117	981 049
			31/12/2022	31/12/2021
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				1 571
Autres produits			79	305
Total produits d'exploitation (I)			1 729 196	982 925
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			261 328	242 955
Impôts, taxes et versements assimilés			4 391	6 072
Salaires et traitements			443 178	402 940
Charges sociales			47 735	34 750
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			36 781	32 319
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			148	212
Total charges d'exploitation (II)			793 562	719 249
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			935 634	263 676
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			17	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change			165	143
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			181	143
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			4 049	
Différences négatives de change			19 297	454
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			23 346	454
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-23 164	-311
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			912 469	263 366

Compte de résultat (suite)

	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	64	80
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	64	80
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-64	-80
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	223 867	65 395
Total des produits (I+II+V+VII)	1 729 377	983 068
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 040 839	785 177
BENEFICE OU PERTE	688 538	197 891
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

RSM

ANNEXE

Accusatus Confessus

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL 30 : 70 AGENCY

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 2 349 617 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 688 538 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

1 an

* Agencements des constructions : 10 à 20 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 000			4 000
Immobilisations incorporelles	4 000			4 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	24 847			24 847
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	136 291			136 291
- Matériel de transport	2 425			2 425
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	78 291	4 839		83 130
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	241 855	4 839		246 694
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	23 750	4 883		28 633
Immobilisations financières	23 750	4 883		28 633
ACTIF IMMOBILISE	269 605	9 722		279 327

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		4 839	4 883	9 722
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		4 839	4 883	9 722
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 000			4 000
Immobilisations incorporelles	4 000			4 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	12 431	2 485		14 915
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	15 409	16 966		32 374
- Matériel de transport	2 425			2 425
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	38 306	17 331		55 637
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	68 570	36 781		105 351
ACTIF IMMOBILISE	72 570	36 781		109 351

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 000,00 euros décomposé en 200 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournis.fact.non parvenues	2 639
Dettes provis. pr congés à payer	15 284
Charges sociales s/congés à payer	6 609
Charges sociales - charges à payer	194 984
Etat - autres charges à payer	1 212
Taxe d'apprentissage	101
Formation continue cif cdd	28
Total	220 855

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat.d avance	40 154		
Total	40 154		

*Notes sur le compte de résultat***Chiffre d'affaires**

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services		1 729 117	1 729 117
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL		1 729 117	1 729 117

Confermer avec l'expert

all pc

30 : 70 AGENCY
Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 2 boulevard Voltaire
75011 PARIS
490 793 122 RCS PARIS

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 5 JUIN 2023

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2022

DEUXIEME DECISION

L'associé unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 688 538,18 euros de la manière suivante :

A titre de dividende global à l'associé unique (Soit 3 250,00 euros par part)	650 000,00 euros
Autres Réserves	38 538,18 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 650 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 05 juin 2023.

L'associé unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

JK

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'associé unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2019 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

500 000,00 euros, soit 2 500,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 500 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 :

500 000,00 euros, soit 2 500,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 500 000,00 euros

James KUHN
Associé Unique Gérant
Certifié conforme


Certifié Conforme